

Le 26 août 2024

« Par Système de dépôt électronique »

Me Carolina Rinfret
Secrétaire pour la Régie de l'énergie
500 boul. René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal, Québec
H2Z 1W7

Objet : Dossier R-4257-2024
Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2024

Chère consoeur,

La présente donne suite à votre correspondance datée du 14 août 2024 et vise à transmettre à la Régie les informations concernant la planification de l'audience dans le cadre du dossier cité en objet.

Preuve du GRAME

La preuve du GRAME sera présentée par Mme Nicole Moreau, analyste externe, pour une durée estimée à trente (30) minutes.

Contre-interrogatoire

Le temps prévu pour contre-interroger les témoins d'Énergir est estimé de la manière suivante :

Panel 1 (Mot d'ouverture) : 5 minutes

Panel 3 (PGÉE) : 25 minutes

Panel 4 (Tarif de réception et approvisionnement GSR (10%)) : 25 minutes

Bien que le GRAME ne prévoit pas contre-interroger les témoins des autres intervenants, nous demandons à la Régie de réserver notre droit de le faire.

Argumentation

Le temps prévu pour l'argumentation de la soussignée est estimé à vingt (20) minutes.

Enfin, le GRAME n'envisage pas soulever de moyen préliminaire dans le cadre de cette audience.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Rinfret, l'expression de nos salutations distinguées.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

cc. Me Marie-Lemay Lachance et Me Philip Thibodeau, pour Énergir